

Présentation du site *e-learning* : révisons nos connaissances sur l'antidopage

Patrick MAGALOFF

Directeur sport santé de la commission médicale du CNO SF



www.franceolympique.com

<http://cnosf.triagonal.net/online2/login/cnosf/index.php>

L'objet de mon intervention est de vous présenter l'animation, se trouvant sur le site du CNO SF, destinée à réviser les connaissances des jeunes sportifs en matière d'antidopage.

Cette application *e-learning* a été développée par une société du Lichtenstein, TRIAGONAL, qui a réalisé un produit destiné à l'ensemble des pays du monde. Cette application a été proposée aux élus du Comité national olympique et sportif français, qui ont décidé de le proposer aux sportifs de notre pays.

Nous avons bien entendu modifié les textes de ce produit pour tenir compte des spécificités de la France en matière de lutte contre le dopage.

Il s'agit d'une formation ludique, d'une durée de 1h15 environ, s'adressant principalement aux jeunes sportifs. Le site a été initialement mis en place pour tous les sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Londres, et nous l'avons désormais étendu à l'ensemble du monde sportif.

L'inscription se fait par le biais d'un *login* et d'un mot de passe. Sachez que ce site a été validé par la Commission d'évaluation et de validation des outils de prévention du dopage du Ministère chargés des Sports.

L'objectif de la formation est de donner un aperçu de tous les éléments clefs devant être connus sur l'antidopage. L'application comprend différents chapitres qui sont : informations générales importantes, droits et devoirs des sportifs, compléments alimentaires, substances et méthodes interdites, processus de contrôle antidopage, gestion des résultats, rôle de l'encadrement du sportif. Le processus d'un contrôle antidopage expliqué étape par étape, à l'aide de films, est notamment d'un grand intérêt.

La formation est proposée à tous les sportifs qui souhaitent s'informer sur l'antidopage, quel que soit leur niveau, ainsi qu'au personnel d'encadrement. Elle s'adresse aux sportifs de tous âges, même si la priorité est mise sur l'information des jeunes sportifs.

Le cours est constitué de différents modules qui peuvent être suivis indépendamment les uns les autres et la formation ne sera validée que lorsque l'ensemble des thématiques auront été abordées par le participant.

Le participant devra répondre à diverses questions au cours de la formation afin de vérifier l'acquisition des connaissances. Après avoir validé ce cours interactif, un test sera proposé sur le campus. Il convient de répondre correctement à 80% des questions pour valider ce test et se voir remettre une attestation de formation.

L'animation en ligne rappelle au préalable que se doper consiste à utiliser ou même simplement essayer d'utiliser des substances ou méthodes interdites figurant dans la liste des interdictions publiée par l'AMA. La possession ou le trafic de substances interdites, ainsi que la falsification d'un contrôle antidopage, sont également considérés comme une violation des règles.

En abordant le thème des compléments alimentaires, le participant se voit rappeler leur définition. Par la suite, les risques associés à leur utilisation sont décrits et il est indiqué que plusieurs cas de tests positifs ont conduit à une incertitude quant à la pureté de ces substances. L'utilisation de compléments alimentaires autorisés ne doit se faire que sur les recommandations d'un spécialiste ou après un examen biologique signifiant une carence.

Il est rappelé que le protocole des contrôles antidopage est strictement réglementé. Le processus de contrôle se déroule en six étapes : l'élaboration d'une stratégie pour les contrôles, la programmation des contrôles, la réalisation des contrôles, l'analyse des échantillons, la gestion des résultats, les procédures disciplinaires et les sanctions.

Pour les sportifs, le contrôle commence lorsqu'il reçoit la notification de l'agent de contrôle antidopage et se termine avec le scellage du récipient des échantillons A et B.

L'agent de contrôle antidopage présente au sportif une autorisation écrite lui demandant de se soumettre à un contrôle. Le contrôle doit avoir lieu le plus tôt possible après la notification. Ainsi, le sportif rencontrera le préleveur afin de se mettre d'accord s'il est soumis à des obligations urgentes. Le sportif devra rester sous surveillance de l'escorte jusqu'à la fin du processus de contrôle.

Le sportif sélectionné peut être accompagné par une personne de son choix. Au poste de contrôle antidopage, l'identité du sportif sera vérifiée. Le préleveur se doit d'expliquer le déroulement du contrôle au sportif, si celui-ci le demande.

A notre sens, l'intérêt de ce film est de banaliser le déroulement du contrôle, qui peut rendre anxieux, la première fois, le jeune sportif.

Le sportif est pleinement acteur de sa formation, qu'il gère à sa convenance, la rendant ainsi nettement plus efficace pédagogiquement.

Le site contient les liens Internet des différentes structures, engagées dans la lutte contre le dopage.

A noter que le gestionnaire du site a la possibilité de connaître l'identité des personnes ayant effectué la formation en ligne. Ainsi, nous pouvons renseigner une fédération qui souhaiterait connaître le nombre de ses membres ayant suivi ce cours. Évidemment, cette transmission d'informations a fait l'objet d'un aval de la CNIL.

En conclusion, nous avons à disposition un outil très intéressant qui demande à être davantage connu des sportifs. Je compte sur vous pour en faire la promotion.